

THEMA

REGARDS

COMPÉTITIVITÉ

# Homo homini lupus

David Wagner

**Tout le monde contre tout le monde. Cela pourrait être la devise de l'Union européenne qui érige la compétitivité en valeur absolue. Au Luxembourg, l'OGBL affûte ses armes pour faire face à ce veau d'or.**

A deux jours du débat à la Chambre sur la « compétitivité », l'OGBL a pris la parole. Et son président, Jean-Claude Reding, s'est lancé dans une grande opération de détricotage de la vulgate néolibérale. En revenant aux origines, ou du moins l'un de ses jalons les plus récents, de la dénommée « stratégie de Lisbonne ». La ville à la bonne lumière n'a pas mérité de se voir associée à ce document qui n'a rien de lumineux. On s'en souvient encore : il s'agissait alors de faire de l'UE « l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ». Passons sur la vision prédatrice du texte consistant à transformer le monde en une arène de gladiateurs économiques : il ne reste évidemment rien de ces objectifs. Et comme cela n'a rien donné, les gouvernements, de concert avec la Commission, en ont remis une louche avec la stratégie EU2020. Errare humanum est, perseverare diabolicum...

L'échec patent de ces stratégies n'est pas difficile à comprendre. Derrière la terminologie flatteuse se

cache un arsenal de politiques économiques très concret, et qui se résume au principe de la politique de l'offre. Antithétique à la politique de la demande, qui stimule l'économie par le biais de l'augmentation du pouvoir d'achat, la politique de l'offre favorise la production massive de produits. Pour cela, pas de remède miracle : il s'agit de maintenir des coûts salariaux le plus bas possible, afin notamment de submerger les marchés concurrentiels. C'est notamment ce qui se cache derrière le fameux « modèle allemand », fétichisé par les fonctionnaires des organisations patronales.

## Le fétiche allemand

Ces derniers ont également sonné l'hallali. Rien de bien nouveau : à grand renfort de slides, l'UEL (Union des entreprises luxembourgeoises) ressasse toujours les mêmes recettes. Première étape : catastrophisme en six points (« l'économie luxembourgeoise ne croît plus », « le nombre de chômeurs augmente inexorablement », « l'inflation est plus élevée que chez nos pays voisins » ou encore « les finances publiques sont en déficit structurel »). Viennent ensuite les chiffres et graphiques pour finalement dérouler les propositions patronales. A côté de l'antienne concernant les dépenses publiques qu'il s'agirait de réduire drastiquement, ainsi que des « réflexions » concernant le mode de travail du gouvernement, l'UEL ne perd pas de vue son





Tous dans l'arène ! Pour la plus grande gloire de l'empire du capital, les citoyens européens sont appelés à s'entretuer sur le champ de bataille économique.

principal cheval de bataille : la baisse des coûts salariaux.

Et pour y parvenir, les fonctionnaires patronaux ne font pas dans la dentelle : ils souhaitent une désindexation générale de l'économie ou la réduction du coût du travail « pour les emplois moins qualifiés et rendre le travail financièrement attractif ». La flexibilisation du droit du travail ne manque pas non plus à l'appel. Cela dit, évidemment, il faudrait continuer à maintenir « un niveau élevé de protection sociale ». Ils ne révèlent pourtant pas comment ils comptent réaliser ce grand écart. Et il ne faudrait pas oublier de mentionner un autre objet central de leur convoitise. Prétendant l'engagement d'« une vraie réforme des pensions », ils veulent un forçage sur le « taux de pénétration (sic) des deuxième et troisième piliers ». De toute évidence, les compagnies d'assurance et les sociétés gérant les retraites complémentaires commencent à s'impatienter et n'ont plus trop envie de réfréner leur désir de pénétration des retraites.

Face à la débauche de chiffres et de graphiques de l'UEL, qui tentent de démontrer le caractère exorbitant du coût du travail (l'on constatera que le même argument est systématiquement employé par les patronats de nos pays voisins), l'OGBL a sorti l'artillerie lourde. La guerre des chiffres - et surtout de leur interprétation - est ouverte. Et ce, en s'appuyant sur les volumineuses études économiques menées par la Chambre des salariés. « Le débat est tronqué », ex-

plique Reding. Car non, le coût du travail ne serait pas si élevé, loin de là. Il suffirait de différencier les chiffres. Par exemple dans le secteur de la construction (voir woxx de la semaine dernière) : le sujet est d'actualité au vu de la grève qui s'y annonce, et la réalité y est l'inverse de ce que le patronat de cette branche prétend. Selon une étude comparative d'Eurostat, le coût horaire dans la construction (en 2012) atteint au Luxembourg 22,9 euros, tandis qu'il est de 24,7 en Allemagne, 30,7 en France et 32,9 en Belgique.

### Guerre des chiffres

Et de renverser la logique prônée par les organisations patronales. Tant qu'à parler de compétitivité - logique que Reding trouve par ailleurs douteuse - il faut savoir ce qui fait la force du Luxembourg. « Nous devons dénicher nos points forts qui sont un haut degré de qualité et de productivité. » Et afin de les maintenir, il s'agirait non pas de baisser les coûts, mais au contraire d'assurer aux salariés une législation du travail le protégeant de la précarité et leur assurant des revenus corrects. « Pourquoi refuserait-on d'appliquer aux salariés ce que l'on propage pour les hauts cadres ? », s'interroge-t-il en référence à la logique patronale qui prône un maximum de défiscalisation pour les hauts revenus afin de préserver la « motivation » des dirigeants d'entreprise. D'autant plus que l'industrie luxembourgeoise ne se porte pas si

mal. Selon le Statec, le Luxembourg serait d'ailleurs bien moins affecté par la désindustrialisation que ses pays voisins. Toutefois, la répartition des riches y est bien plus à la traîne. En effet, comparé aux taux de marge (part de la valeur ajoutée après versement des salaires) français, allemand et belge, celui du Luxembourg reste bien plus élevé. Par contre, il n'en va pas de même pour le partage de cette valeur ajoutée qui est de cinq à dix pour cent moins élevée au Luxembourg. De quoi se plaint-on alors ?

Il ne faut pas se faire d'illusions : la compétitivité, invoquée dans l'ensemble des pays de l'Union européenne, et portée par cette dernière comme une fin en soi, n'est rien d'autre qu'un prétexte à l'établissement d'un nouvel ordre économique faisant la part belle aux profits du capital par la baisse incessante du coût du travail, la refonte des législations sociales et la restructuration en profondeur des services publics. Et la Commission européenne a d'ailleurs bien compris que pour y parvenir, il s'agit d'inclure les partenaires sociaux dans cette vaste opération de démantèlement. En témoigne un récent rapport publié le 11 avril sur les « relations industrielles ». Le titre est trompeur, car il s'agit en réalité de remodeler le secteur public. Ce rapport analyse les situations syndicales différentes au sein de l'Union en les regroupant en quatre groupes (la Grande-Bretagne faisant exception). Le groupe des pays d'Europe centrale et orientale connaît par exemple un

secteur public faiblement syndicalisé et réduit, celui des pays du Sud avec un secteur public moyen ou faible (mais nombre de statuts spéciaux) ou encore les pays nordiques comptant un vaste secteur public fortement syndiqué. Finalement, le Luxembourg s'inscrit dans le groupe qui compte également les pays voisins ainsi que les Pays-Bas et l'Autriche avec un secteur public qui compte majoritairement des fonctionnaires (et non des employés) mais dont les droits syndicaux sont fortement restreints. Le rapport ne se limite pas à ces analyses, mais procède à un véritable décortiquage des régimes publics et de leurs capacités de résistance.

Le Luxembourg fait ainsi partie de ces pays où toute « réforme » (entendez, dans le texte « promotion d'une réallocation sectorielle en faveur de secteurs marchands ») est difficile et ne peut s'exécuter qu'avec la « collaboration » des syndicats. Le dialogue social au profit des intérêts privés. Il n'est donc pas étonnant que Jean-Claude Reding se refuse à participer à un paquet de réformes dans lequel seraient inclus les syndicats au sein du Comité de coordination tripartite, qui enverrait à la Commission européenne les propositions luxembourgeoises qui s'inscrivent dans les programmes de stabilité et de croissance de l'Union (et donc des politiques d'austérité) : « Je ne veux pas donner mon blanc-seing à cette démarche. Je préfère garder mon espace de liberté syndical. »